

DIWASI
FOLOGNIBE
RESERVE NATURELLE DE KANKAN
HAUTE GUINEE
REPUBLIQUE DE GUINEE

Je notais, le 15 avril 2004, dans un document de projet de réserve faunique et floristique : « Les textes législatifs et réglementaires, relatifs à la gestion de l'environnement en général, favorisent la responsabilisation des populations à l'égard de leurs propres terroirs avec obligation de bien gérer ce patrimoine naturel pour les générations présentes et futures ».

Je précisais de même que la mise en œuvre d'une réserve de ce type n'était envisageable que dans un contexte environnemental naturel accueillant, selon une superficie définie dans le dessein d'associer les limites naturelles, la présence démographique, la situation hydrographique, un constat biologique, les potentialités de facilitation pour tout aménagement strictement nécessaire à son fonctionnement.

.... C'est ainsi que DIWASI, créé dans l'idée, allait prendre corps le 31 décembre 2004 –avec accords préalables des autorités administratives sur le terrain, des responsables élus, et des sages– sous forme d' Arrêté Ministériel n°A/2004/11200/ MAEEEF/SGG/ CAB et bail emphytéotique (voir, quarante septième année, JO N°13 du 10 juillet 2005).

15 avril 2007, il apparaît primordial de s'assurer que chaque personne concernée dans le soucis de préserver un patrimoine naturel pour les générations présentes et futures, ait bien compris le fondé de DIWASI.

Voici donc en cinq points, le résumé de ce que nous pourrions appeler le credo, à vocation sociale et économique, de DIWASI.

1–Protéger un écosystème, justement à l'heure où le monde entier se mobilise, inquiet, face au réchauffement de la planète aux conséquences dramatiques irréversibles pour les générations futures. Nous savons que dans notre région le déboisement et la culture sur brûlis en particulier contribuent pour la plus grande partie à ce fléau. La destruction des forêts modifie la pluviométrie à un point tel que des zones irriguées il y a seulement cinquante ans sont aujourd'hui totalement arides et sans possibilité de vie pour l'homme.

2–Créer des emplois, à terme deux à trois cents, va contribuer à freiner un exode inquiétant des jeunes vers les grandes villes, de moins en moins enclins à exercer le dur métier de la terre. Donner à la nature son droit de vivre c'est assister à un

bouleversement auquel nous ne sommes plus habitué, celui de la vie, de sa création, de son renouveau. C'est ainsi que les gardes, par exemple, dans la stratégie du parc, seront là pour éviter le braconnage, mais aussi pour éviter qu'un animal en surpopulation forcé de s'exiler, ne vienne troubler la quiétude d'un village.

- 3-Ouvrir au monde entier un territoire naturellement reconstitué, redevenu identique à celui déclaré réserve naturelle il y a de celà quatre-vingts ans. Ainsi organiser en priorité un tourisme visuel, et de moindre importance un tourisme cynégétique (tir sélectif), générateurs de devises. Assurer une alimentation en protéines aux populations riveraines par l'abattage des animaux en surpopulation, exclus par leurs pairs de la zone intégralement protégée.
- 4- Envisager une association regroupant un maximum de personnes sensibles aux problèmes inéluctablement liés à la mise en place d'un tel projet. Les fonds collectés permettant de soulager les populations riveraines, que ce soit en eau potable, en aide médicale, en soutien scolaire, en création de zones de maraîchage, en achat de matériel de communication... L'ong Non Nobis est ainsi créée pour agir sur le terrain, faire acte permanent de présence et veiller à la meilleure utilisation des fonds reçus.
- 5-Instaurer un climat accueillant -incluant sécurité et sérénité pour tous- par tous les moyens possibles, que ce soit sanitaire par des soins ou en prophylaxie avec l'aide éventuelle de médecins européens, nutritionnel par un meilleur équilibre alimentaire (apport en protides pour les enfants), scolaire avec plus d'équipements pédagogiques... La création de cases d'accueil pour visiteurs dans des villages volontaires est envisagée, autorisant de surcroît des échanges porteurs d'espoir entre peuples de continents différents.

Nous avons un jour décidé mon épouse et moi-même de partager notre patrimoine, réalisé en trente ans de travail ; de le partager sans autre, sans réelle volonté de retour sur investissement, en nous engageant corps et âme dans ce projet. Tout ce que nous faisons est « beau et louable » mais reste nettement insuffisant.

Vous qui lisez, qui comprenez le sens de notre démarche, que vous soyez simple quidam, représentant de société respectable, fonctionnaire à un poste clé, ministre influent, chef de gouvernement : **aidez-nous**, pas pour nous.

albert clapasson.

albertclapasson@yahoo.fr

sylvieclapasson@yahoo.fr

Notre site www.non-nobis.org